

# Crise financière: faut-il avoir peur pour nos retraites?

ÉLISABETH NICOUZ ZÜRICH

**L**es chiffres donnent des frissons: cet été, on estimait que 60 milliards de francs de l'argent des retraites étaient partis en fumée dans la comptabilité des caisses de pension, emportés dans la spirale de la crise financière. Hier, cette descente aux enfers se voyait quelque peu freinée - à 30 milliards de francs selon Swisscanto, le centre de compétences des banques cantonales -, mais elle n'en reste pas moins toujours très alarmante. Le point avec quelques spécialistes.

## ■ MA CAISSE DE PENSION A-T-ELLE PERDU DES PLUMES DANS LA CRISE FINANCIÈRE?

Oui, indirectement, parce que comme tous les investisseurs, les caisses, qui gèrent quelque 650 milliards de francs, placent aussi une partie de cet argent en actions. Ces dernières ont plongé en moyenne de 20% ces douze derniers mois en Suisse. Par contre, cette mauvaise performance boursière affecte diversement chaque caisse. Les plus touchées sont celles qui possèdent une proportion élevée d'actions dans leur portefeuille, soit des niveaux pouvant aller jusqu'à 40% ou même 50% de leurs placements. Chez Coninco, qui conseille des investisseurs institutionnels pesant 45 milliards de francs, la moyenne s'établit plutôt à 25% du portefeuille, estime Olivier Ferrari.

## ■ QUE VEUT DIRE CE CHIFFRE DE 30 MILLIARDS DE FRANCS?

D'ordinaire assez posés, les spécialistes du 2e pilier perdent un peu de leur flegme dès qu'ils entendent le mot *subprime*. «Quel serait le prix d'une villa sur la Goldküste, avec vue sur le lac de Zurich, si on devait abso-

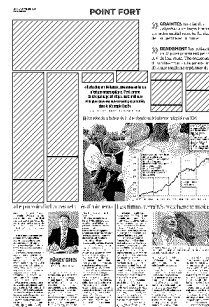
lument la vendre entre 2 heures et 2 heures et demie du matin?» lance Peter Bänziger, responsable de la clientèle institutionnelle chez Swisscanto. Comprendre par là que la rentabilité de l'argent des retraites va diminuer cette année - jusqu'ici, la performance négative moyenne s'échelonne entre 5% et 6% -, mais qu'il s'agit de la comptabilisation d'une valeur de marché et non de pertes réalisées. Les fonds de prévoyance ne vont pas se débarrasser massivement de leurs actions, et a priori pas au pire moment de la crise.

**■ DOIS-JE M'INQUIÉTER POUR MA RETRAITE?** En Suisse, il existe quelque 2670 caisses, dont plus de 2500 privées (pour les grandes entreprises) et quelque 100 organismes collectifs. Le risque de perdre tout ou une partie de son capital est minime, car la législation garantit aux retraités de pouvoir toucher leurs rentes. Quant à une faillite d'entreprise, elle n'a pas de conséquence sur la gestion du 2e pilier, géré de manière séparée de la société.

**■ LES CAISSES DE PENSION NE SONT-ELLES PAS INSUFFISAMMENT PROTÉGÉES?** Selon une

étude menée par Complementa sur un échantillon de 427 caisses de pension - pour une fortune globale de plus de 400 milliards de francs pour plus de 2,3 millions d'assurés -, le degré de couverture, qui s'établissait à 109% en 2007, a reculé à 103% en août, soit une baisse de 6%. Cette pondération donne une tendance générale, mais les situations divergent d'une caisse à l'autre. Ainsi, selon Swisscanto, 13% des caisses privées et 62% des caisses publiques n'ont pas une couverture suffisante (en dessous de 100%). Mais la majorité est suffisamment bien armée sur le long terme, martèle Hanspeter Konrad, directeur de l'Association suisse des institutions de prévoyance (ASIP).

**■ LE PIRE EST-IL ENCORE À VENIR?** A entendre ces spécialistes de la prévoyance, le pire a déjà eu lieu en matière de rendement des placements. En 1990, la performance des caisses s'effondrait à -6,1% (guerre



d'Irak) et à -2,3% en 2001. Mais une caisse n'est pas une banque où les avoirs sont retirés massivement dans un mouvement de panique. Les retraités ne touchent pas en même temps leurs rentes, les stratégies de placement sont fixées à très long terme et les caisses fonctionnent avec des réserves

de fluctuation de valeur, qui permettent d'amortir de tels chocs, assure Sébastien Brocard, consultant en investissement auprès des caisses de pension chez PPCmetrics. Des réserves qui se retrouvent réapprovisionnées durant les années fastes, comme ce fut notamment le cas des années

2002 à 2007. «Après cinq ans de hausse, une année en baisse n'est pas catastrophique, conclut Olivier Ferrari. C'est comme dans le patinage artistique, où la meilleure et la plus mauvaise note ne sont pas comptées dans le décompte final!» ■

**«Après cinq ans de hausse, une année en baisse n'est pas catastrophique. C'est comme dans le patinage artistique, où la meilleure et la plus mauvaise note ne sont pas comptées dans le décompte final!»**

OLIVIER FERRARI, CONINCO WEALTH MANAGEMENT SA

**» CRAINTES** La crise des *subprime* a un impact indirect sur notre capital retraite. Le risque de tout perdre est minime.

**» RENDEMENT** Les cotisants au 2<sup>e</sup> pilier pourraient perdre 10% de leur rente. Une conséquence du vieillissement de la population, dû à une meilleure espérance de vie.

» Evolution de la fortune du 2<sup>e</sup> pilier depuis son introduction obligatoire en 1984

